

POLITIQUE D'INSCRIPTION ET REMBOURSEMENT

Politique d'inscription

1. Paiement accepté : chèque, argent, Visa, Mastercard, Interac (seuls les paiements de plus de 15\$ sont acceptés avec les cartes)
2. Inscription par téléphone acceptée pour paiement de plus de 15\$ par Visa ou Mastercard.

Politique de remboursement

1. La totalité des frais sera remboursée, s'il y a annulation par l'ARO. Nous vous téléphonerons.
2. Aucun remboursement, ni crédit ne sera autorisé :
 - après le début du 2^e cours
 - après la date limite d'inscription d'une activité sociale;
3. Aucun remboursement, ni crédit ne sera autorisé, 5 jours ouvrables avant l'activité :
 - pour les cours de l'École culinaire pour tous,
 - pour le souper gastronomique.
4. Un montant de 15 \$ sera retenu, pour toute demande de remboursement.

* Un montant additionnel de 15\$ sera retenu, en cas de perte d'un chèque de remboursement.